



Décembre 2025

ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ (ÉPSa)



Introduction à la démarche ÉPSa académique

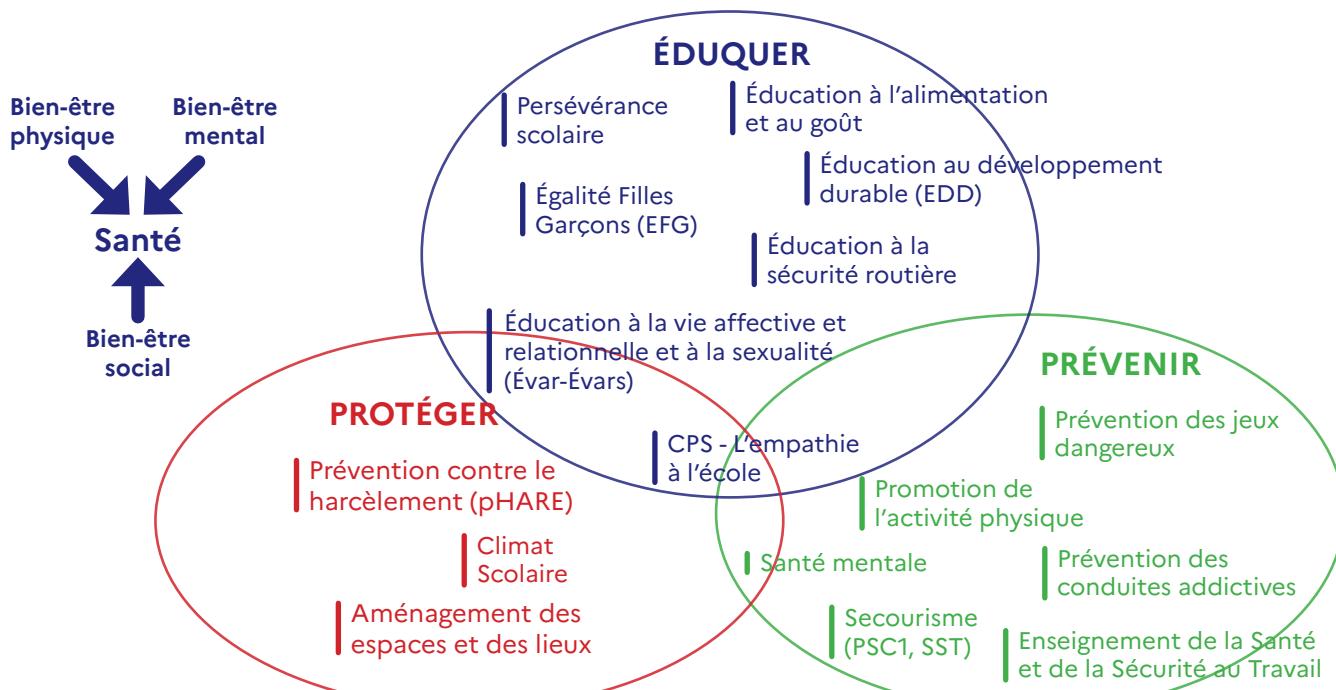
L'amélioration du bien-être et de la santé des élèves constitue un levier pour les apprentissages et leur épanouissement au sein de l'école. Elle contribue à l'égalité des chances. Le projet académique vise à sensibiliser et à faire partager cette ambition par l'ensemble des acteurs et responsables, face aux enjeux de santé qui se posent dans les écoles, établissements et différents territoires de l'académie.

Quels bénéfices à s'engager dans une démarche ÉPSa ?

L'ÉPSa vise à faire de la santé - dans ses dimensions tout à la fois physique, mentale et sociale - un levier fondamental de la réussite éducative. La démarche présente de nombreux intérêts, tant pour les élèves que l'ensemble de la communauté éducative (amélioration du bien être global, des conditions de l'apprentissage, développement des compétences psychosociales, amélioration du climat scolaire, de la cohérence éducative, environnement scolaire bienveillant et sécurisant, etc.).

Quelles thématiques au service de l'ÉPSa ?

La réussite de cette démarche réside dans la collaboration active de toute la communauté éducative : directions, enseignants, AESH, personnels de santé – sociaux et de vie scolaire, référents santé mentale, élèves, familles et partenaires, etc. Elle permet de développer des actions de prévention, d'éducation ou de protection adaptées aux défis de l'adolescence et du jeune adulte, dans le cadre d'une démarche de projet. Cette cartographie établie en académie vise à représenter et résituer certaines thématiques en lien avec la santé des élèves, dans le cadre d'une approche globale et systémique.

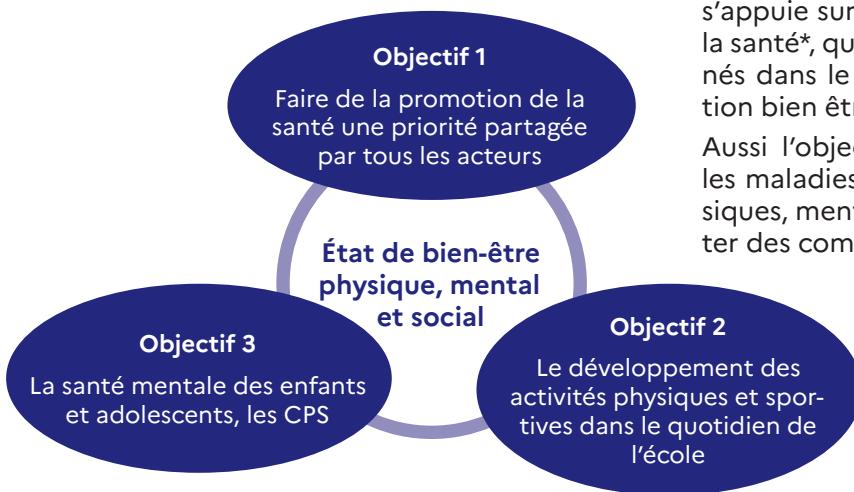


Lien vers la [carte dynamique](#).

Aussi, la démarche ÉPSa développée en académie s'attache à prendre appui et à renforcer les initiatives déjà conduites, tout en recherchant une structuration, une mise en cohérence et la valorisation des actions ou projets développés au sein des écoles et des établissements.

Cette cartographie peut également, à partir d'un diagnostic local des besoins des élèves constituer un outil pour situer et/ou orienter son action en école ou en établissement, ou encore à différentes échelles du territoire (CESCE, CDSCE).

Quelle définition partagée de la notion de santé ?



La réflexion du groupe de pilotage académique s'appuie sur une approche positive et intégrée de la santé*, qu'elle situe au cœur de 3 objectifs déclinés dans le projet académique 2023-2027 (ambition bien être, axe 2).

Aussi l'objectif n'est pas seulement de prévenir les maladies, mais de renforcer les capacités physiques, mentales et sociales de chacun pour adopter des comportements favorables à la santé.

**Processus qui permet aux individus d'acquérir un plus grand contrôle sur leur santé, d'améliorer leur santé, et d'atteindre un état de complet bien-être physique, psychique et social.”
(OMS, 1986)

Pour une santé :

- **globale** (synergie entre les 3 dimensions de la santé, physique, mentale et sociale),
- **positive** (ne consiste pas seulement en l'absence de maladies, mais une ressource pour l'action),
- **pour et par les élèves** (pour les élèves et avec leur engagement),
- **pour apprendre et réussir** (facteur de bien être qui favorise les apprentissages, l'égalité des chances),
- **qui profite de liens tissés** avec l'environnement et les partenaires (approche systémique).

Quels leviers pour la formation ?

Differentes formations sont proposées pour accompagner les équipes pédagogiques dans une montée en compétences sur ces différentes thématiques en lien avec la santé, aussi bien dans le premier degré que le second degré : formations santé mentale, compétences psychosociales (CPS), éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (Évar-Évars), enseignement de la santé et de la sécurité au travail, éducation physique et sportive, égalité filles-garçons, éducation au développement durable, secourisme, etc.

Ces formations sont proposées dans le PDF pour le premier degré et dans le Praf pour le second degré. À la demande des chefs d'établissement, des formations d'initiative locale (FIL) sont également accessibles.

Un label ÉduSanté académique



ÉduSanté

Le label a été pensé en académie, non comme un objectif en soi, mais comme une démarche d'accompagnement stratégique à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement. Il vise à structurer la réflexion, organiser les actions existantes et impulser une dynamique collective autour du bien-être global des élèves et des personnels.

Le label ÉduSanté incite à inscrire durablement les projets de santé dans le projet d'école et le projet d'établissement, en cohérence avec les orientations éducatives locales et un diagnostic des besoins des élèves.

Attribué pour une durée de trois ans, ce label va bien au-delà d'une reconnaissance symbolique : il s'inscrit dans une dynamique continue d'amélioration, d'engagement collectif et d'innovation. Il fédère les actions existantes, stimule de nouveaux projets en lien avec les parcours éducatifs des élèves et articulés aux programmes d'enseignement, tout en répondant aux enjeux locaux et nationaux de santé publique.

À la rentrée 2025-2026, une expérimentation du processus de labellisation sera conduite en académie. Cette expérimentation se poursuivra par une généralisation à la rentrée suivante.

Le livret de labellisation est consultable et téléchargeable à partir de la [page académique ÉPSa](#).

Quelques illustrations d'implication dans la démarche ÉPSa

École La Rose des Dunes - Barbatre

En 2024-2025, un pilier d'une démarche pluri-annuelle a été une campagne de sensibilisation à l'usage raisonné des écrans, de la Maternelle au CM2.

Objectif : prévenir les effets négatifs de l'exposition excessive (sommeil, concentration, séentarité) et promouvoir un usage équilibré et adapté à l'âge.

Trois séances par niveau avec des contenus adaptés :

- **maternelle** : travail sur le lien écrans/émotions et écrans/sommeil (appui sur la mallette Oli et un Kamishibaï),
- **CP au CE2** : étude des bénéfices et des risques, des effets sur le corps et le développement psychique (activité physique, concentration, socialisation),
- **CM1-CM2** : développement de l'esprit critique (fake news, images modifiées).

La collaboration avec les enseignantes a permis d'ancrer les messages, avec un engagement conjoint école-famille dans cette promotion de la santé et de la citoyenneté numérique.

Collège Stendhal - Nantes

Situé en REP+, notre collège a choisi, sur le parcours de l'élève et pour tout le niveau 5^e de valoriser le canoë-kayak, activité porteuse qui permet de travailler simultanément :

- **la santé physique** : activité régulière, prévention de la séentarité, développement de la posture, de l'endurance, de la coordination,
- **la santé mentale** : dépassement des appréhensions, meilleure gestion du stress, bien-être au contact de la nature, déconnexion numérique, confiance et autonomie,
- **la santé sociale** : coopération, citoyenneté, respect des règles de sécurité, préservation de l'environnement.

Mené en partenariat avec le Nack, club nantais de canoë-kayak, ce projet, support d'enjeux transversaux identifiés et travaillés en CESCE, contribue à créer un environnement favorable à la santé, pour que chaque élève trouve dans l'école des ressources favorisant son épanouissement et son avenir.

LPO Julien Gracq - Beaupreau

Pour quoi ?

- Lutter contre la séentarité
- Favoriser la santé physique et mentale
- Réduire les temps d'écran
- Encourager l'ouverture culturelle

Au travers de 4 axes :

- | | |
|-----------------|-------------------------------------|
| • Bouger | • S'engager |
| • Se rencontrer | • Prendre soin de soi et des autres |

Toutes ces actions s'inscrivent dans le parcours santé-citoyenneté.

Les étapes :

- Mise en place d'un comité de pilotage
- Implication de tous les membres de la communauté éducative
- Définition collective des actions, des lieux, des moments, des initiatives concrètes

Pour aller plus loin...

Sur la notion d'École promotrice de santé

- ▶ Page [Académique EPSa](#)
- ▶ Site Éduscol [École promotrice de santé](#)
- ▶ Vadémecum [École promotrice de santé](#)
- ▶ Les infolettres [École promotrice de santé](#)
- ▶ Télécharger l'infographie : [qui fait quoi dans une école promotrice de santé ?](#)
- ▶ [Les compétences psychosociales](#) : l'essentiel à savoir (santé publique France)

Sur des thématiques associées :

- ▶ [Dossier promotion de la santé](#) (et thématiques associées, santé mentale, lutte contre les addictions, etc.)
- ▶ [Dossier Activité physique et sport à l'école](#)
- ▶ [Éducation au développement durable](#)
- ▶ [Citoyenneté et Valeurs de la République](#)
- ▶ [Protection et prévention](#) (sécurité des écoles et des établissements, éducation à la sécurité routière, protection de l'enfance, etc.)

Sur la démarche partenariale :

Afin de garantir une expertise conforme aux exigences de l'Éducation nationale, quant aux contenus et intervention d'une association, il est recommandé de faire appel à une association agréée au niveau national ou académique.

- ▶ [Associations agréées par l'Éducation nationale](#)
- ▶ [Associations agréées au niveau académique](#)

